

Hermitage

ROUGE BLANC PAILLE



Tain l'Hermitage, le 30 janvier 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les vignerons de l'Hermitage protègent leur appellation

Ermitage avec ou sans H mais toujours sans bulle

Au grand désarroi de nos amis champenois, Monsieur Obama et la Maison Blanche ont présenté un « Champagne Californien » pour accompagner le menu célébrant sa ré-investiture à la présidence des Etats-Unis. Aussi, au nom de la solidarité vigneronne, l'appellation Ermitage organise sa réponse et décide de saisir les autorités compétentes afin que cesse l'utilisation abusive de la marque « L'Ermitage » pour la production d'un Sparkling californien. Elle rappelle que le nom « Ermitage », décliné en « Hermitage », « L'Ermitage » ou « L'Hermitage » est une Appellation d'Origine Contrôlée. Toute utilisation abusive sera poursuivie dans le monde entier.

Le Président de l'Organisme de Défense et de Gestion de l'appellation Hermitage
Michel CHAPOUTIER

Contact presse

Marc Ouvrié : 04 75 07 88 84 – m.ouvrie@syndicat-cotesdurhone.com

Syndicat de protection de l'AOC Hermitage ou Ermitage
Organisme de défense et de gestion
Maison des Vins – 485, avenue des Lots – 26600 TAIN L'HERMITAGE
Tel : 04.75.07.88.81 – Fax : 04.75.08.01.52 – mail : m.ouvrie@syndicat-cotesdurhone.com